Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Modification des représentants de Bretagne Porte de Loire communauté au sein du SMICTOM des Pays de Vilaine

N° 2026-103

L'an deux mille vingt-six

Le 19 mai, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Bosse de Bretagne, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

Mme AUBRY Sophie	à	M. MARTIN Frédéric
Mme GOUR Christèle	à	M. MINIER Vincent
M. HAMEON Philippe	à	Mme THERON Ludivine
Mme MERAULT Charlotte	à	Mme Christine ROGER

DATE DE CONVOCATION : le 11/05/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**42**
Votants	**45**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-8, L5711-1, L2121-33, L2121-21, L5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2016 modifié portant création de la communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2026-17 du Conseil communautaire du 10 février 2026 approuvant la modification des statuts du SMICTOM des Pays de Vilaine ;

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_103-DE

Vu la délibération n°2026-68 du Conseil communautaire du 28 avril 2026 portant désignation des représentants de Bretagne Porte de Loire Communauté au SMICTOM des Pays de Vilaine ;

Considérant que la modification des statuts du SMICTOM des Pays de Vilaine n'a pas été approuvée ;

Considérant qu'en conséquence, les statuts antérieurs du SMICTOM demeurent applicables ;

Considérant qu'en application de ces statuts, les communes de plus de 4 000 habitants doivent être représentées par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants ;

Considérant que la commune de Bain-de-Bretagne, comptant plus de 4 000 habitants, ne dispose à ce jour que d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant désignés par le Conseil communautaire ;

Considérant qu'il convient, afin de respecter les statuts en vigueur, de procéder à la désignation complémentaire d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ;

Considérant, par ailleurs, qu'une erreur matérielle s'est glissée lors de la désignation initiale des représentants de Bretagne Porte de Loire Communauté au SMICTOM des Pays de Vilaine, en ce qui concerne la qualité de titulaire et de suppléant pour la commune d'Ercé-en-Lamée ;

Considérant que le Conseil communautaire décide de procéder au vote à main levée en distinguant le point relatif à Bain-de-Bretagne et Ercé-en-Lamée ;

Madame Chrystèle COGREL, conseillère intéressée, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- VALIDE, à la majorité (1 voix contre Mme GOHIER) la correction et la désignation complémentaire des représentants titulaires et des représentants suppléants de la commune de Bain-de-Bretagne au sein du SMICTOM des Pays de Vilaine, comme suit :

Titulaire	Suppléant
PASDELOU Nicolas	JUGAN David
FERRAND Bernard	TRIHAN Jean-François

- VALIDE, à l'unanimité, la correction de la désignation des représentants de la commune de Ercé-en-Lamée au sein du SMICTOM des Pays de Vilaine, comme suit :

Titulaire	Suppléant
RABANNE Myriam	RIVERON Elvhan

- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260519-2026_103-DE

La présente délibération vient corriger et compléter la délibération n°2026-68 du Conseil communautaire du 28 avril 2026 portant désignation des représentants de Bretagne Porte de Loire Communauté au SMICTOM des Pays de Vilaine concernant les communes de Bain-de-Bretagne et d'Ercé-en-Lamée.

La composition des représentants de Bretagne Porte de Loire Communauté au SMICTOM des Pays de Vilaine est désormais la suivante :

Commune	Titulaire	Suppléant
Bain-de-Bretagne	PASDELOU Nicolas	JUGAN David
Bain-de-Bretagne	FERRAND Bernard	TRIHAN Jean-François
Chanteloup	MINIER Vincent	GOUR Christèle
Crevin	LEMOINE Gérard	JAMIN Hélène
Ercé-en-Lamée	RABANNE Myriam	RIVERON Elvhan
Grand-Fougeray	PROVOST Yasmina	PLANTARD Bernard
Lalleu	PRIME Evelyne	DIGUE Patrick
La Bosse-de-Bretagne	SIMENEL Justine	GERARD Alexis
La Couyère	LUCAS Antoine	HEUDIARD Bruno
La Dominelais	LEMOINE Christine	BOSSARD Angélique
La Noë-Blanche	LEGAY Philippe	ADVIS GAETE Laurent
Le Petit-Fougeray	GAILLARD Jérémy	THOMAS Elodie
Le Sel-de-Bretagne	CHAUVINEAU François	MACE Christophe
Pancé	LOUASIL Lionel	POUESSEL Mélanie
Pléchâtel	CONCHE Philippe	SAULNIER Elise
Poligné	LEBRETON Anthony	PINARD Jean-Michel
Saulnières	AYOUB Leïla	LE MOIGNO Vincent
Sainte-Anne-sur-Vilaine	GEFFRAY Karine	LASNE Christophe
Saint-Sulpice-des-Landes	EVAIN Florian	POIRIER Claudine
Teillay	FECAMP Valérie	LOUAZEL Véronique
Tresbœuf	GALODÉ Jean	GUILLAUME Sophie

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE